



Envoi de dossier pour 2024 :
Nous acceptons uniquement
les dossiers en format PDF
envoyé électroniquement.

Vous pouvez envoyer **votre dossier électronique en format PDF** à :
artistesdecoeur@gmail.com

Si votre dossier est trop lourd,
vous pouvez utiliser gratuitement le site
www.wetransfer.com

Virement INTERAC de 20\$ -
non remboursable doit être reçu avant
le 15 mars 2024 pour étude de dossier
et un autre virement INTERAC de 85\$
lorsque votre candidature est confirmée.

APPEL DE DOSSIERS 2024

EXPO-VENTE DE LA COULEUR CONTRE LA DOULEUR

Du 28 novembre au 1^{er} décembre 2024, en présentiel

Du 2 au 6 décembre 2024, vente en ligne

Section Artistes en peinture, photographie ou art numérique

Pour une 15^e année, Artistes de Cœur s'associe à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes pour la tenue de l'événement De la couleur contre la douleur 2024.

C'est dans le cadre des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes que cette expo-vente présentera près d'une quarantaine d'artistes en arts visuels de divers styles du jeudi 28 novembre au dimanche 1^{er} décembre 2024 au Centre multifonctionnelle de Saint-Lambert (81, Avenue Hopper).

Pour les artistes en peinture, photographie ou art numérique

Deux formats de tableaux seront exigés :

- Un tableau de format 20 x 20 po de type galerie à 425 \$
(Un minimum de 1, un maximum de 2).
- ET tous les autres tableaux auront un format de 10 x 10 pouces de type galerie à 130 \$.
(Un minimum de 8 petits tableaux, un maximum de 18)

Chaque artiste exposant est tenu de vendre un livret de 10 billets à 5 \$ pour le tirage d'un tableau offert par un.e artiste reconnu.e.

Cette activité vise à faire connaître les artistes d'ici, à rendre l'art accessible tout en participant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence.

La publicité de cet événement sera assurée par la diffusion d'articles dans différents médias régionaux et métropolitains (journaux, radio, télé), par les médias sociaux des Artistes de cœur et aussi par ceux des artistes exposants (Facebook, Instagram) et par notre site Web. Aussi des cartons d'invitation web seront distribués le plus largement possible avec l'aide, entre autres, des réseaux des artistes exposants.

Nous vous proposons un exemple de présentation de dossier et nous vous invitons à l'utiliser pour déposer votre dossier d'artiste en prévision de cet événement en consultant le document CV-Delacouleurcontreladouleur.pdf

Votre comité organisateur



DOSSIER PEINTURE, PHOTOGRAPHIE OU ART NUMÉRIQUE :
date limite de remise des dossiers 15 mars 2024

Dossier électronique en format PDF devra comprendre :

1. Le **formulaire d'inscription dûment complété**
2. Votre **CV artistique** sur un maximum de deux pages et votre démarche de création sur une page;
3. **4 photos de bonne qualité** et représentatives d'œuvres récentes dans le style que vous proposerez d'exposer, chaque photo est sur un format 81/2 x 11 po;
4. **Un virement INTERAC à l'adresse : artistesdecoeur@gmail.com.**
20 \$ (frais d'étude de dossier - non remboursable), Indiquez dans le message : Votre nom et prénom
Question : De la couleur contre la
Réponse : **douleur**
5. Un autre virement Interac de 85\$ vous sera demandé pour payer les frais d'inscription suite à votre sélection.

*P.S. : Ne pas insérer d'autres types de documents de type promotionnel comme cartes de souhaits, dépliants, etc.
Nous n'en tenons pas compte.*

COMITÉ DE SÉLECTION

Afin de monter une exposition intéressante, il est demandé à chacun de fournir un dossier d'inscription qui sera examiné par un comité de sélection composé de professionnels dans le domaine des arts visuels.

La sélection des participants à l'expo-vente *De la couleur contre la douleur* se fera en considérant les critères suivants :

- Une pratique artistique régulière;
- La cohérence de l'ensemble des œuvres présentées
(À noter : éviter de présenter différents thèmes par exemple des paysages, des fleurs et de l'abstrait);
- La création d'œuvres originales et personnelles;
- La qualité de la présentation du dossier;
- La diversité des styles et des sujets de l'ensemble des dossiers reçus.



ENGAGEMENT DE L'ARTISTE SÉLECTIONNÉ.E

Production : peinture, photographie ou art numérique

- Produire **minimum un tableau (maximum deux)** de 20 x 20 po. de type galerie (cotés de 1,5 po d'épaisseur).
ET
Produire **un minimum de 8 tableaux, maximum 18 tableaux** de 10 x 10 po. de type galerie (cotés de 1,5 po d'épaisseur).
- À noter : aucun tableau supplémentaire ne sera accepté. Uniquement ceux enregistrés au délai requis seront autorisés à la vente.
- Tableaux non encadrés, peints sur les côtés, identifiés à l'endos.
- Œuvres sur papier : doivent être marouflées sur des toiles de type galerie.
- Prix des tableaux :
10 x 10 po: 130\$
20 x 20 po : 425\$
- Vente : 20 % du prix de vente (130\$ ou 425\$) sera versé à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes pour chaque tableau vendu.

Frais de participation :

- **85 \$ frais d'inscription**, servant pour diverses dépenses reliées à cette exposition, dont un répertoire d'artistes participants et le site d'achat en ligne (requis lors de l'acceptation officielle de votre candidature).
En cas d'annulation de la part de l'artiste après le 1^{er} juin, peu importe le motif, les frais de participation sont non remboursables.
- **20 \$ pour les frais d'étude de dossier** (NON remboursable).
- **50 \$ pour la vente** d'un carnet de 10 billets de tirage. Chaque artiste s'engage à remettre ce montant peu importe le nombre de billets vendus.

Autres engagements :

- Fournir le matériel électronique requis selon les délais demandés.
- Livrer ses œuvres le matin du montage, le mercredi 27 novembre 2024, entre 11h et 14h, sur les lieux de l'exposition, de préférence dans une boîte de format 11 x 17po.
- Être présent.e lors du vernissage (le jeudi 28 novembre 2024, de 18h à 21h) et lors du finissage (le dimanche 1^{er} décembre 2024, de 14h30 à 16h).
- Effectuer, en plus du vernissage et du finissage, un bloc de 2 heures de garde durant les heures d'ouverture de l'exposition.
- L'artiste accepte que ses œuvres puissent être utilisées pour tout document publicitaire ou promotionnel de l'événement incluant le site Web de l'organisation et de la FMHF.
- L'artiste s'engage du 2 au 6 décembre 2024 inclusivement à vendre ses œuvres uniquement par l'entremise du site d'achat en ligne et à en faire la livraison selon les modalités fournies par Artistes de cœur.

ACCEPTATION

- Chaque candidat.e, qu'il soit retenu.e ou non, en sera avisé.e par courriel vers le **31 mars 2024**.
- Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.fede.gc.ca sous la rubrique Actualités, la page Facebook d'Artistes de cœur, le site Web www.artistesdecœur.com, ou communiquez avec nous à artistesdecœur@gmail.com.

À NOTER : VOTRE DOSSIER SERA IGNORÉ SI

- nous n'avons pas reçu votre virement Interac de 20\$ avant le 15 mars 2024.
- votre dossier électronique nous parvient après le 15 mars 2024.

Au moment du montage de l'exposition, le comité de sélection se réserve le droit de retirer les œuvres qui ne répondent pas aux critères de sélection.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024

ÉTAPE 1 : **Imprimer ce formulaire, le remplir et le signer.**

Nous le faire parvenir **au plus tard le 15 mars 2024.**

Par voie électronique : le remplir et l'envoyer avec votre dossier PDF à l'adresse suivante : artistesdecoeur@gmail.com.

Si votre dossier est trop lourd, vous pouvez utiliser gratuitement le site www.wetransfer.com

ÉTAPE 2 : **Par voie électronique :** Faire un virement INTERAC de 20\$ (frais d'étude de dossier) à l'adresse suivante :

artistesdecoeur@gmail.com.

Question : De la couleur contre la Réponse : **douleur**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone résidence : _____ Travail : _____ poste _____ Cell. : _____

Courriel : _____

Site Web : www. _____ Ou www.facebook.com/ _____

ENGAGEMENT DE L'ARTISTE PEINTRE (vous devez cocher chaque énoncé)

- Je m'engage à faire parvenir mon dossier d'artiste **au plus tard le 15 mars 2024** (étape 1).
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à exposer **minimum un** tableau (**maximum de 2**) de format 20 x 20 po selon les critères de production exigés, et à le vendre au coût de 425 \$.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à exposer au **minimum 8** tableaux et au **maximum 18** tableaux de 10 x 10 po, selon les critères de production exigés, et à les vendre au coût de 130 \$ chacun.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à vendre un carnet de 10 billets de tirage à 5 \$ et à remettre 50 \$ lors de la livraison de mes tableaux le 27 novembre 2024 peu importe le nombre de billets vendus.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à fournir le matériel électronique requis (une photo de moi, démarche artistique et texte FB : **1^{er} septembre 2024** et photos de qualité professionnelle de toutes mes œuvres : **1^{er} octobre 2024**).
- Si je suis sélectionné.e**, j'accepte de faire le don de 20 % du produit de chaque tableau vendu lors de l'exposition à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec. Un reçu pour fin d'impôts sera émis par la FMHF.
- Si je suis sélectionné.e**, j'accepte que les photos de moi et de mes œuvres soient utilisées dans le matériel publicitaire préparé pour l'événement de cette année et celui de l'an prochain (2024 et 2025).
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à être présent.e au vernissage et au finissage. Aussi, je me rendrai disponible pour un bloc de 2 heures afin d'accueillir les visiteurs durant l'exposition et de servir les clients éventuels.
- Si je suis sélectionné.e** je m'engage à récupérer mes tableaux au moment du décrochage.
Artistes de cœur n'est pas responsable des œuvres non récupérés.
- Si je suis sélectionné.e** je m'engage, du 2 au 6 décembre inclusivement, à vendre mes œuvres invendues uniquement par l'entremise du site d'achat en ligne et à en faire la livraison selon les modalités fournies par Artistes de cœur.
- Si je dois me désister après le 1^{er} juin**, je suis conscient.e que je ne serai pas remboursé.e peu importe le motif.

Date : _____ Signature : _____